

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque

AMIS PAYSANS. NOUS Y ÉTIIONS !

édito



Si le gouvernement nous fait croire que la crise agricole est désormais un mauvais souvenir, nous ne sommes pas de cet avis!

Comme d'habitude, l'élevage est le parent pauvre de la politique agricole. Lorsque certains

décident de privilégier leurs intérêts personnels via une société foncière engendrant une spéculation des terres agricoles... Lorsque ces mêmes personnes ont cogéré depuis des décennies et sont responsables de la faillite de notre agriculture ! La coordination rurale est une grande famille, le syndicat des vrais agriculteurs qui défendent leurs terres, pour leurs enfants, avec probité ! Nous défendons une autre vision de la politique agricole corrézienne et une grande majorité de nos revendications n'a pas été entendue !

AIDE D'URGENCE DES TRESORERIES

PAIEMENT DE L'INTEGRALITÉ DES Ecoregimes

EXCEPTION AGRICOLE (sortie de l'agriculture des traités de libre échange)

PAS D'ENTRÉE DE L'UKRAINE EN EUROPE

DROITS DE DOUANE

Cette liste non exhaustive est non négociable, et nous ne cesserons le combat que lorsque nous aurons obtenu gain de cause ! Le Gouvernement

continue de faire la sourde oreille... Nous répond qu'il faut faire des économies !

Il y a les combats européens, les combats nationaux mais également les combats locaux avec l'échéance électorale de janvier 2025. La Chambre d'agriculture appartient à tous les agriculteurs et nous devons reprendre le contrôle de cet outil qui a été détourné de sa fonction initiale : être au service de ses paysans ! Ces dernières semaines nous le prouvent, la profession agricole est capable de se mobiliser, et ensemble nous serons plus forts. Si le combat est rude, si la bataille semble perdue, ne baissons pas les bras ! Nous ne pouvons nous résoudre à courber encore un peu plus l'échine ! Les paysans exercent le plus beau métier du monde et nous pouvons être fiers ne pas capituler devant tous ces politicards déconnectés ! Bruxelles, Paris, et toutes les actions locales auront marqué le début d'une aventure humaine hors du commun, et lorsque les générations futures parleront de cette révolution paysanne, nous pourrons dire fièrement :

« Nous y étions ! ».

Amélie Rebière

Éleveuse de bovins viande et de chevaux
à St Bonnet-près-Bort
Présidente de la CR 19



Notre animatrice est à votre écoute.

En cas de question, n'hésitez pas à la contacter !

Angélique Boucharel

Animatrice Nouvelle-Aquitaine

1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier

06 84 55 73 20

aquitaine@coordinationrurale.fr



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
SUR FACEBOOK !



LA CR 19 EN ACTION

24 JANVIER : MANIFESTATION À BRUXELLES



Départ en car le 23 à partir de 20h30 à Brive la Gaillarde et Ussel à 21h30, pour une arrivée à 10h00 au parlement européen à Bruxelles.

Ce périple avait pour but de rencontrer les Euro-députés à l'occasion d'une séance plénière.

Nous avons ainsi échangé avec plusieurs pays qui souffrent du même mal européen que nous : les traités de libre échange !



Nous nous sommes heurtés au mépris des dirigeants puisqu'au moment même où nous expliquions nos inquiétudes quant à la concurrence déloyale de pays hors UE, une grande majorité d'eurodéputés votait en faveur d'un traité de libre échange avec le Chili. Ce dernier permettrait d'importer en masse de la volaille mais aussi de l'huile d'olives!

26 JANVIER : BLOCAGE DE L'A20

Environ 70 agriculteurs se sont retrouvés sur l'autoroute A 20 à hauteur de la sortie 52.

Après un convoi sur une autoroute déserte et sécurisée, nous avons échangé un repas convivial en compagnie du conseiller régional Valéry Elpohe, en attendant la visite du député Francis Dubois.

Ils ont ainsi écouté attentivement nos revendications et inquiétudes sur la politique agricole européenne mais également la politique française qui ne cesse de contraindre le monde agricole.

Les principales doléances étant : le paiement des écorégimes, la fin de la hausse du GNR et la demande d'année blanche MSA/banques.

La FDSEA ne souhaitant pas que nous nous associons à eux, nous avons levé le camp en fin d'après midi. En effet, il était grotesque de bloquer l'autoroute à quelques kilomètres les uns des autres.



30 JANVIER : SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL



Puisque nous n'avons pas été entendus, puisque le gouvernement fait la sourde oreille, nous continuons notre tour de la Corrèze.

Nous étions donc une centaine d'agriculteurs et environ 25 tracteurs devant la sous préfecture d'Ussel. Ce rassemblement était surtout l'occasion de rappeler nos revendications à la sous préfète et au préfet de la Corrèze qui était venu sur place à cette occasion.

Dans le cadre de la simplification des normes, nous avons évoqué les contrôles à répétition, l'OFB, et toutes ces contraintes administratives qui pèsent sur notre quotidien.

Nous avons également rappelé nos revendications sur le paiement de la PAC en attente, les écorégimes, l'année blanche banque/MSA gage de trésorerie, les dégâts de gibier...

1ER FÉVRIER : RENCONTRE DES GROUPES PARLEMENTAIRES



Le 1er février, suite aux annonces du premier ministre, nous sommes allés à la rencontre des députés présents à l'Assemblée Nationale. Nous avons pu expliquer pourquoi nous étions très déçus des annonces gouvernementales. Après le Modem, nous avons échangé avec le groupe LR, puis le groupe Renaissance pour finir avec le groupe LFI. De cet après midi, nous n'attendons pas de miracles, la majorité présidentielle ne semblant pas mesurer l'importance de cette crise agricole.

Au moins nous aurons essayé...

LA CR 19 EN ACTION

9 FÉVRIER : VISITE D'EXPLOITATION POUR NOS DÉPUTÉS

Nous étions une bonne cinquantaine d'agriculteurs à nous retrouver chez Alexandre Clare à la Chapelle aux Saints.

L'occasion de convier les députés des 2 circonscriptions afin de répéter (encore !) nos revendications !

Quelle surprise de constater l'absence de la député Meunier ! Seul Francis Dubois est venu à la rencontre des agriculteurs en colère...

Cette rencontre amorcera donc une nouvelle série d'actions puisque nous nous heurtons à un mur. Le Gouvernement nous balade, pour mieux nous vendre à l'Europe...



19 FÉVRIER : MANIFESTATION À LA DDT DE TULLE



Afin d'alerter encore une fois les services de l'Etat sur nos revendications, la CR 19 a de nouveau manifesté en compagnie de nombreux agriculteurs non syndiqués.

L'occasion de rencontrer le préfet et les agents de la DDT et de répéter nos revendications, mais surtout de traiter des dossiers litigieux au cas par cas, en matière de simplification.

DU 23 FÉVRIER AU 3 MARS : SALON DE L'AGRICULTURE

La colère gronde toujours dans les exploitations !

Nous ne sommes pas entendus, nous ne sommes pas respectés.

Les journées au salon sont rythmées entre manifestations, rencontres avec des élus et témoignages sur les plateaux des médias nationaux.

Le bilan de ce salon est très mitigé, on nous balade.

Le gouvernement continue la cogestion qui mène la profession agricole à sa perte...



11 MARS : BLOCAGE DU CONSEIL RÉGIONAL À BORDEAUX



La CR 19 est toujours sur le front.

Cette fois-ci à Bordeaux puisque la politique agricole de la Région Nouvelle-Aquitaine nous assomme de contraintes environnementales avec un budget représentant seulement 8 % du budget total d'investissements.

Nous sommes entrés dans l'hémicycle et nous sommes exprimés devant les conseillers régionaux.

STOP AU MEPRIS ! Nous voulons **UNE AIDE D'URGENCE REGIONALE, UNE « PLENIERE » UNIQUEMENT AGRICOLE, UNE REFORME DU PLAN D'INSTALLATION REGIONAL.**

Une délégation restreinte est ensuite reçue le 21/03 par Alain Rousset pour négocier et envisager l'avenir de l'agriculture en Nouvelle-Aquitaine. Suite à cette mobilisation, le conseil régional organise une mission d'évaluation sur sa politique agricole, hydraulique et d'alimentation.

LA CR 19 EN ACTION

27 MARS : AUDITION LOA

La réponse du gouvernement à la détresse des agriculteurs est un projet de loi d'orientation agricole... Une loi complètement déconnectée des réalités du terrain :

la souveraineté alimentaire est définie par des échanges UE et non UE !

⇒ *création d'un « bachelor » pour installer des paysans*

⇒ *création d'une nouvelle structure « France service agriculture » pour 15 millions d'euros*

⇒ *création d'un groupement foncier agricole d'investissement (GFAI) pour mieux brader notre foncier aux investisseurs !*

⇒ *former des formateurs !*

Bref, encore et toujours des lois de bureaucrates déconnectés !

Le nerf de la guerre est un prix rémunérateur pour l'agriculteur ! Si nous vivions dignement de notre métier, nous serions attractifs et n'aurions ainsi pas de problème d'installation et de transmission !



29 MARS : RENCONTRE AVEC G. ATTAL. M. FESNEAU. A. PANNIER RUNACHER



Rencontre très décevante !

Nous parlons trésorerie, retraite, prix rémunérateurs, prédation, coût du GNR et de l'électricité, contrôle, transmission.

On nous répond : économies budgétaires, transition écologique ! Par exemple :

⇒ *Les 400 millions d'aide annoncés ne concernent finalement que l'installation et la transition écologique !*

⇒ *Les troupeaux ovins classés non protégeables face au loup : c'est UNE ERREUR sur le site du ministère !*

Nous avons en face de nous des amateurs qui ne connaissent pas les dossiers, qui ne nous écoutaient pas !

EN BREF... NOUS Y ÉTIIONS AUSSI !

☞ 22/02 :

- CDPENAF

☞ 29/02 :

- Assemblée générale de Cooplim

☞ 14/03 :

- Commission mal-être agricole

- Assemblée générale du syndicat des éleveurs de Salers de Corrèze

☞ 27/03

- CDOA GAEC

☞ 28/03 :

- CDPENAF



**NOTRE LIGNE POLITIQUE EST SIMPLE !
VIVRE DIGNEMENT DE NOTRE MÉTIER !**

Protection de nos productions face aux importations européennes et extra européennes qui ne sont pas soumises aux mêmes normes que nous.

Maîtrise de nos charges (GNR à 1 € TTC, électricité et gaz désindexés des cours de l'Europe comme en Espagne, prédation, sanitaire...).

Pour des prix rémunérateurs !



SORTIR DE LA CRISE AGRICOLE



AGIR EN FAVEUR DU REVENU

TRÉSORERIE DES AGRICULTEURS

- Mettre en place une **année blanche et des prêts garantis par l'état pour tous**, en élargissant l'accès à l'enveloppe des 2 milliards ciblés sur l'installation, et fournir un bilan du recours à la même garantie qui existait dans le grand plan d'investissement (GPI) de 2017
- Verser les indemnités pour aléas climatiques et sanitaires : tempête, maladie hémorragique épizootique (MHE) et influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) - dont les modalités doivent être revues -, sans nouvelles conditions (activité à titre principal) et avec une **exception aux règles des minimis** qui doivent s'appliquer comme pour les autres entreprises (300 000€)

ALLÈGEMENT DES CHARGES FISCALES ET SOCIALES

Une partie non-négligeable des coûts de production des denrées agricoles provient de charges indirectes sur lesquelles les pouvoirs publics peuvent agir rapidement :

- Exonération de la TFNB
- Plafonnement de la redevance sur l'eau
- Bouclier tarifaire énergie incluant notamment le **plafonnement du GNR à 1€/L TTC** et la **désindexation du prix de l'électricité** de celui **du gaz** comme en Espagne et au Portugal
- Cotisations sociales MSA : **mise en place de la TVA sociale**

TRANSPARENCE DE LA CHAÎNE DE VALEUR

Le combat central de la CR, plus que jamais d'actualité, a toujours été la rémunération des producteurs par la vente de leur production.

- Mise en place d'une **parfaite transparence des flux financiers (cessions internes) de l'industrie alimentaire (coopératives comme privés)**, notamment à l'international pour lutter contre l'évasion des résultats
- Transparence complète de l'origine des produits alimentaires dans l'Union européenne
- Engagement d'établir une loi sur la coopération agricole dans le prolongement du rapport Travers de 2022

RENFORCEMENT ET APPLICATION DE LA LOI EGALIM

La CR a émis de nombreuses critiques sur la loi EGALIM, non pas parce que l'objectif n'est pas le bon, mais parce que cette loi, d'une part, n'est pas assez coercitive, et d'autre part n'est pas appliquée. Il est nécessaire de la renforcer en :

- Appliquant l'article 44 permettant **d'exclure de nos importations les produits ne respectant pas nos normes de production**
- Prenant intégralement en compte les indicateurs de coûts de production sans les noyer au milieu d'indicateurs économiques ou de marché, et sur l'ensemble de la production et pas uniquement sur la part destinée au marché français
- L'appliquant également **aux grandes cultures**
- Veillant à l'approvisionnement français de la restauration collective (sous quel périmètre ? La restauration privée et collective représente un marché de 55 Mds d'euros), en volume et non en valeur (part des SIQO)
- Lui donnant une dimension européenne à condition qu'à la MPA (Matière Première Agricole) se rajoute les MPA ayant déjà subi une transformation (exemple : pulpe de tomate, poudre de lait, etc.)
- Poursuivre les contrôles et appliquer les sanctions



INSTALLATION TRANSMISSION

Remplacer nos collègues qui partent à la retraite (ou qui abandonnent ce métier faute de revenus) est un enjeu essentiel. Cela passe par :

L'exonération des droits de succession et de tout droit de mutation, et prévoir un abattement complémentaire sur la transmission du cheptel (comme un assurance vie à 152 k€ / associé)

La revalorisation des retraites, et réinstaurer l'indemnité viagère de départ (IVD)

La création d'un **livret Agricole pour l'accès au foncier des jeunes** (proposition du Sénat)

SORTIR DE LA CRISE AGRICOLE

3 PRODUIRE SELON LE BON SENS

- **Retranscription a minima en droit national et faire cesser toute surtransposition des législations européennes.** Il est urgent de remettre en stricte conformité l'ensemble de la législation qui touche de nombreux domaines : nitrate, bien-être animal (BEA), prédation, loi de santé animale (LSA), haies... par la création d'une **commission mixte paritaire** qui travaillera sur l'intégralité des directives européennes et leur retranscription en droit français actuellement appliquées.
- **Rendre d'intérêt général l'accès à l'eau et accélération des régularisations des recours** (une simplification des dossiers de création de retenues collinaires et des retenues de substitution) : la Coordination Rurale demande la prédominance de l'agriculture dans l'accès à l'eau. **Depuis toujours, la CR a revendiqué le stockage de l'eau de l'hiver pour l'été**, et les changements climatiques nous donnent encore plus raison aujourd'hui.

4 RÉVISION DE LA PAC EN FAVEUR DE LA RÉGULATION DES PRODUCTIONS ET DES MARCHÉS

Depuis 1992, les PAC successives ont totalement oublié le revenu des agriculteurs et la gestion des marchés, en ajoutant lors des dernières réformes une éco-conditionnalité de plus en plus renforcée et étendue. En attendant une véritable réforme de la PAC, sur la base des demandes de la CR, la PAC actuelle doit être révisée pour la rendre supportable. Cette évolution doit reposer sur :

- La révision des BCAE (fin de l'obligation de mise en place de jachères et maintien de prairies sans élevage)
- La mise en place d'une véritable réserve de crise pour aléas sanitaires et climatiques, plutôt que des systèmes assurantiels dont le bilan est indispensable
- **Régulation des productions par les producteurs au niveau européen.** Le rôle de l'agriculture est de fournir une alimentation saine et durable aux citoyens européens (objectif de la PAC) et non de fournir des marchés mondiaux si ceux-ci ne nous rémunèrent pas. La CR a théorisé plusieurs modalités de régulation des marchés comme par exemple dans le secteur du lait (PRM), des betteraves (quotas) et des production végétales (plan protéines).
- Réactualisation des prix d'intervention

5 EXCEPTION AGRICOLE

La CR souhaite, au-delà de la France comme annoncé par le Premier Ministre, la reconnaissance au niveau mondial d'une exception agricole afin de soustraire les produits agricoles des accords de l'OMC. Cette demande induit également la sortie immédiate des produits agricoles des traités de libre-échange.



J'ADHÈRE À LA CR 19

Bulletin à retourner complété et accompagné du règlement (chèque de 35 €) à l'adresse suivante :

**Coordination Rurale 19
1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier**

Nom : Code postal : Ville :

Prénom : Mail :

Raison sociale : Téléphone :

Adresse : Portable:

J'adhère à la Coordination Rurale 19 en tant que : jeune installé(e) exploitant(e) ancien(ne) exploitant(e)

Je suis producteur de : Bovin viande Grandes cultures En agriculture biologique
 Bovin lait Viticulture Vente directe
 Ovin Maraîchage Employeur de main-d'œuvre
 Caprin Autre :

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail, courrier postal, sms...) et newsletters de la Coordination Rurale, merci de cocher cette case
Les informations recueillies sur ce formulaire sont nécessaires pour la prise en compte de votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique par le personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale et sont conservées pendant la durée de votre adhésion et dans la limite de 3 ans maximum à compter du non renouvellement de votre adhésion, le cas échéant. Ces informations sont destinées à assurer la gestion administrative de nos adhérents et à leur adresser nos communications. L'accès à vos données personnelles est limité au personnel administratif de la Coordination Rurale Union Nationale, et le cas échéant, nos prestataires. En dehors de ces cas, ces données ne seront pas transmises à des tiers. Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement, de portabilité de vos données que vous pourrez exercer en adressant une demande à : CR Nouvelle Aquitaine 1 Rue Saint Joseph 24540 Monpazier